

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 39 (1942)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

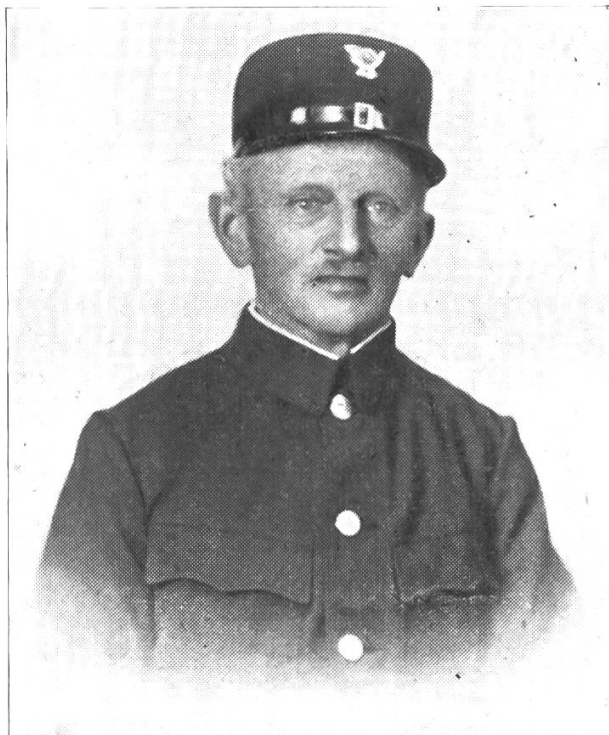
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE



† **Georges MONNIER**

Les derniers honneurs ont été rendus, dimanche 12 avril dernier, à M. Georges Monnier, à Dombresson. Il avait été facteur dans ce village où chacun appréciait son entregent, sa cordialité et sa bienveillance.

Son violon d'Ingres, ce fut les abeilles. Il leur consacra ses heures de loisir. Il avait avec elles ces affinités qu'on rencontre chez tous les vrais apiculteurs. Et, pendant vingt-quatre ans, il fut un sociétaire modèle de notre section. Sans jamais faire beaucoup de bruit, refusant toujours les honneurs, il participa à toutes les manifestations, à toutes les assemblées, à toutes les rencontres.

A 65 ans, cet homme de cœur, consciencieux dans les grandes comme dans les petites choses, aimé de tous dans son village et rayonnant beaucoup plus loin encore, s'en est allé. Nous aimerions dire à sa famille quel vide il fait dans nos rangs, combien nous le regretterons, lui qui fut un ami de toujours, et combien nous sommes de cœur avec elle.

Le Comité.

**Protocole de l'assemblée des délégués
de la Société romande d'apiculture,**

*le samedi 14 mars 1942, au Restaurant du Théâtre,
à Lausanne.*

La séance est ouverte à 10 heures par le contrôle des délégations.

M. le président Gapany souhaite la bienvenue aux délégués et soumet l'ordre du jour à l'approbation de l'assemblée.

Le protocole de la dernière assemblée a été publié dans le *Bulletin* et sa lecture n'est pas demandée.

Le rapport du président est chaleureusement applaudi, ce qui est le meilleur des remerciements.

M. Schumacher procède à la lecture des comptes qui sont approuvés après que la section de la Côte vaudoise eut présenté son rapport de vérification soulignant l'énorme travail fourni par le caissier et la parfaite tenue de tous les livres.

M. Grandchamp, Lausanne, demande que le Comité étudie la possibilité de réduire les pages du *Bulletin* avant de procéder à l'augmentation du prix de l'abonnement. Il sera tenu compte de sa demande.

La section du Jorat est désignée comme section vérificatrice des comptes pour 1942.

M. Horrisberger, Genève, après avoir exprimé la reconnaissance de tous les apiculteurs romands au Dr Rotschy qui s'est dépensé pendant plus de vingt-cinq ans comme secrétaire et dont la mort laisse un grand vide, présente, au nom de la Genevoise, M. Niquille, qui est élu à l'unanimité.

La réélection des trois membres de la série sortante du Comité, soit MM. Mayor, Thiébaud et Walther, donne lieu à une longue et pénible discussion. La cabale montée contre M. Mayor, ancien président et président d'honneur, qui a rendu et qui rend toujours d'importants services à la Romande, ne mérite pas d'être relatée dans tous ses détails. L'assemblée des délégués, par 64 voix contre 3, en fait bonne justice.

M. Gapany est réélu président par acclamation.

M. Loup demande que la Romande offre un plateau en étain aux membres qui ont cinquante ans de sociétariat. Cette proposition est acceptée.

Le concours de ruchers reprendra cette année. Le tirage au sort désigne les sections du Val-de-Travers, des Montagnes neuchâteloises et des Fanches-Montagnes pour 1942.

Le cours d'apiculture pour régions montagneuses est attribué au Pays-d'Enhaut et à la Gruyère qui s'entendront pour le faire en commun.

La proposition de reporter l'assemblée des délégués au diman-

che a déjà été tranchée. L'assemblée refuse de modifier sa décision précédente.

M. Beurret exprime sa confiance et ses remerciements au Comité et spécialement aux nouveaux élus.

La proposition de la Fédération neuchâteloise de n'accepter les annonces de vente de reines dans le *Bulletin* que si les éleveurs ont pris part au concours d'élevage de reines ne peut être acceptée pour le moment. Cette proposition sera reprise dans quelques années.

L'assemblée décide que le concours d'élevage de reines doit continuer parallèlement au concours de ruchers.

La séance est levée à 12 h. 30.

Le secrétaire ad intérim : *Rey-Bellet*.

Concours d'élevage de reines

Le *Bulletin* de juin 1941, pages 176 et 177, donne les renseignements utiles sur les concours d'élevage de reines. Ces concours continuent en 1942. Les apiculteurs qui désirent se faire inscrire doivent adresser leurs demandes jusqu'au 1er juin à M. Charles Thiébaud, à Corcelles (Neuchâtel). Ce concours est gratuit. Des diplômes, des médailles et primes en argent sont offerts aux concurrents les meilleurs.

Corcelles (Ntel), le 22 avril 1942.

Charles Thiébaud.

Farine de soya

L'Office de guerre met une quantité limitée de soya en farine à la disposition de l'apiculture.

Les possesseurs de moins de dix ruches peuvent en recevoir 1 kg. ; de 10 à 50, 2 kg. ; plus de 50 colonies, 3 kg.

Celui qui fait une commande doit signer un formulaire disant qu'il s'engage à n'utiliser la farine de soya qu'à l'usage des abeilles. Cette déclaration doit être contresignée par le président de la section.

La « Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et de cantons limitrophes » (Agrarunion, Speichergasse 12, à Berne) nous avise qu'elle en tient une certaine quantité à disposition de la Suisse romande, au prix de fr. 1.60 le kg., emballage et port en plus.

Il nous en restait quelques kilos depuis l'année passée. Nous avons amorcé avec un peu de miel, puis déposé, sans couvert, notre cornet de soya à la place. Ce fut un régal pour nous de voir les abeilles se rouler dans cette farine et rentrer toutes grises dans leurs habitations. En quelques jours, tout fut liquidé.

Le Liebefeld constate que la farine de soya est la seule qui

puisse remplacer le pollen. Elle agit sur les glandes des abeilles. La quantité de pollen utilisée annuellement par une ruche est formidable. Nous avons entendu estimer cette quantité à 120 kilos.

C'est au premier printemps que le pollen est surtout utile pour l'élevage parce qu'il est nécessaire pour la nourriture du couvain. Plantons donc le plus possible de plantes à pollen et surtout de celles qui fleurissent à l'arrière-automne et au premier printemps : dahlias simples, aster, lierre, noisetiers, saules, érables, sans oublier la petite éranthe.

Corcelles (Ntel), le 22 avril 1942.

Charles Thiébaud.

Communiqués

Bulletin. Les numéros de janvier, février, mars, sont épuisés. Pour les remplacer aux nouveaux membres dès cette date, nous enverrons le catalogue de la bibliothèque. Les anciens membres qui ne collectionnent pas le *Bulletin* et qui, par hasard, auraient conservé l'un de ces numéros de janvier, février, mars, nous feraient grand plaisir en nous les renvoyant comme « imprimés ». D'avance, nous les en remercions vivement.

Concours de ruchers. C'est la circonscription 7 (Val-de-Travers, Montagnes neuchâteloises, Franches-Montagnes) qui passe au concours cette année.

Le Comité central a décidé de modifier les chiffres 11 et 12 des annotations. Le chiffre 11 sera pointé par 7 (au lieu de 5). Le chiffre 12 (comptabilité) sera pointé par 5 au lieu de 7. Ces modifications ne changent rien au total des points.

Nous rappelons (sur demande de la Fédération valaisanne) que le Valais sera partagé dans le sens transversal ou latéral, au lieu du longitudinal ou parallèle au Rhône.

Il a été ajouté à l'article 6 la direction suivante : Le membre (du jury), nommé par la ou les sections visitées, fonctionnera dans tous les ruchers à visiter dans la circonscription.

A l'article 4 du règlement d'application, il a été décidé de supprimer les mots : « et tout spécialement la loque » et de les remplacer par : « maladies contagieuses et épizootiques ».

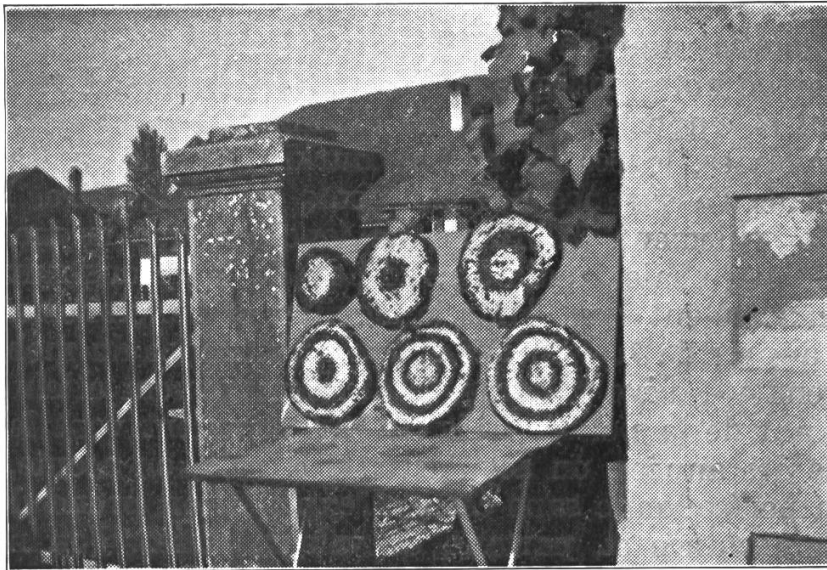
Les inscriptions au concours seront reçues jusqu'au 1er juin (exceptionnellement) par M. Courvoisier, membre du jury, à Trélex (Vaud). Le concours est ouvert aux membres faisant partie de la Romande depuis trois ans.

L'élevage des reines sera demandé pour les concurrents en première catégorie.

Nous rappelons les communiqués parus à la page 100 du dernier numéro concernant les pages destinées à la réclame par les sections. Nous n'avons reçu jusqu'ici que quatre commandes éma-

nant des comités de sections pour lesquels c'est pourtant un moyen pratique de recrutement et d'instruction à leurs membres.

Nous rappelons de même les cartes postales dont chaque délégué a reçu un échantillon. Nous remettons aussi en mémoire les diplômes d'honneur à décerner aux membres des sections dignes de cette distinction. Prix : fr. 1.50. Les insignes « Romande » peuvent être obtenus individuellement par versement de fr. 1.50 à notre compte de chèques.



Ce ne sont pas des cibles d'un jeu de fléchettes, mais tout simplement un énorme nid de guêpes, démonté, représentant six superbes rayons de couvain. Je vous assure qu'il n'était ni loqueux ni atteint d'acariose. Il faisait 1 m. 30 de circonférence.

Georges Contesse.

Film Fischer sur la vie des abeilles. Ce film doit être demandé par les sections qui le désirent à l'adresse : Film-Dienst A. G., Limmatquai 3, Zurich. Prix de location : fr. 15.— par séance. Il faut un appareil de projection pour films de 16 mm.

Schumacher.

Cours de comptabilité

La deuxième partie du cours de comptabilité apicole a eu lieu le samedi 18 avril. Elle a consisté dans l'étude et l'établissement des livres de prestations, production et utilisation du miel, contrôle des colonies, contrôle des heures de travail. Les opérations de caisse ont été consignées d'après les notes personnelles.

Pour cette première expérience, l'établissement du Bilan a été laissé aux soins de l'Office de Brougg.

Les participants se sont engagés à envoyer leurs cahiers de comptabilité à l'Union suisse des paysans.

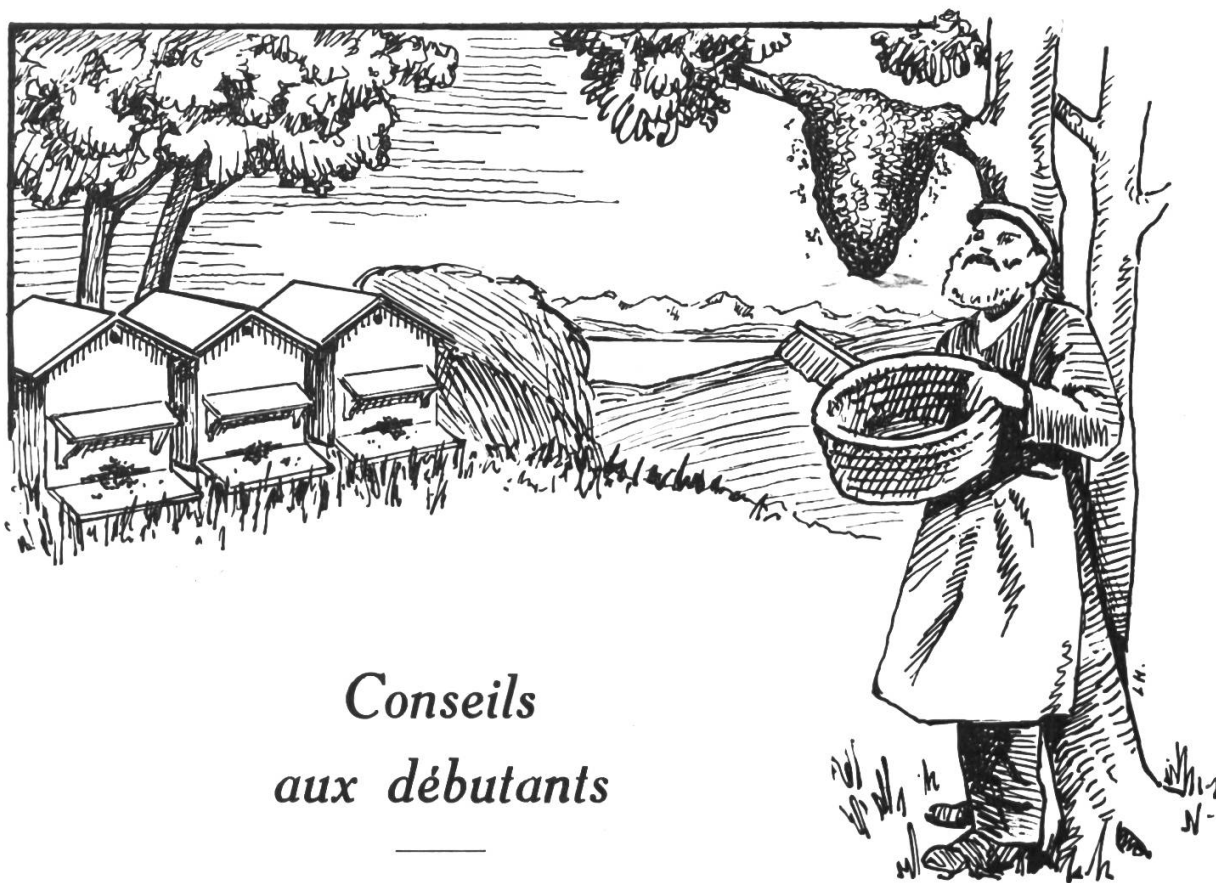
Il faut espérer que la pratique de la comptabilité apicole prendra de l'extension parmi les apiculteurs romands et qu'en particulier chacun des participants au cours suivra l'exemple de M. Horrisberger, de Genève, qui a groupé 48 sociétaires pour l'établissement de leur comptabilité.

A. G.

Appel à la solidarité corporative

Le *Bulletin*, numéro d'avril, a relaté déjà le sinistre survenu au rucher de notre collègue G. Haari, des Avants. Une avalanche a anéanti et emporté au fond de l'Hongrin son rucher de vingt-quatre colonies, logées en ruches Burki. Dans le canton de Fribourg, seule l'assurance des bâtiments est obligatoire. Et contre l'incendie seulement. M. Haari ne touchera que la moitié de la valeur de son chalet, mais à condition de le reconstruire. Autrement : exactement rien. Pour le mobilier et l'exploitation apicole, assurés auprès de la « Société suisse d'assurance du mobilier contre l'incendie », siège à Berne, le dédommagement atteint le 80 % du montant de la police. Mais on sait comment vont les choses : au cours des années, on acquiert ceci et cela, on ajoute, on améliore, on perfectionne sans cesse. L'exploitation prend de plus en plus d'importance et, partant, de valeur, mais... l'on néglige ou renvoie sans cesse de reviser sa police. Et le malheur survient, brutalement, montrant sa figure grimaçante, froidement cruelle. Or, M. Haari avait « bichonné » son coquet rucher-chalet des Cases. On se rend compte de la perte qu'il subit. Les trois colonies miraculeusement échappées du désastre, sauvées à force de soins aussi dévoués qu'entendus, vont actuellement aussi bien que possible. Mais, de tout le reste, des 800 cadres bâtis renfermés dans l'armoire, du mobilier de la cuisine et de la chambre, etc., il ne subsiste que des débris informes. Tout a été disloqué, brisé, broyé sous des pressions énormes ; tout a été trituré par le torrent de neige dévastateur et furieux, a roulé dans le fond de la gorge. Pourtant, M. Haari ne perd pas courage. Un pareil malheur ne se répète que tous les cent ans, et encore ! Il veut donc reconstituer son rucher. Le Comité de section estime qu'un acte de solidarité s'impose. Nous devons notre aide à ce collègue éprouvé. M. Haari demande bien peu. Mais ce peu doit être accordé. Il se recommande simplement à ceux qui seront comblés d'essaims de vouloir bien songer à lui. Nous transmettons donc son appel et le recommandons instamment à tous les apiculteurs, membres de la section d'abord, ou d'ailleurs encore peut-être. Qu'on veuille bien se montrer compréhensif et de bonne volonté en lui accordant la priorité. Une simple carte pour le prévenir, s. v. p.

Ed. F.



Conseils aux débutants

Ah la merveilleuse journée que celle d'aujourd'hui 20 avril. Après un peu de pluie tombée pendant la nuit, tout a l'air de revivre, de chanter la résurrection joyeuse et déjà à 7 h. $\frac{1}{2}$ les abeilles sortaient actives, alors que la semaine dernière elles restaient au lit jusqu'à 10 heures. Il y a bien, sans doute, des nuages au ciel, mais la température est bonne, elle dépasse les 15 degrés à l'ombre et, malgré les nuages, il faut jouir de cette belle matinée, sans penser à ce qui peut suivre.

Cette journée ressemble à celle du lundi de Pâques où nous avons pu nous réjouir déjà à voir les magnifiques pelotes de pollen, si comiques à regarder mais si précieuses pour la prospérité de la colonie.

De toutes parts, nous recevons de bonnes nouvelles sur l'hivernage. Nous avons constaté nous-même que le 26 mars, lors de notre première visite, le nombre des rayons de couvain était supérieur à celui constaté le 24 avril de 1941, donc un bon mois d'avance. Et le développement s'est continué, malgré la bise qui a fait bien des victimes parmi les imprudentes qui s'aventuraient à l'eau ou au pollen. Aussi le prix des ruches complètes monte-t-il dans des proportions réjouissantes pour ceux qui en ont à vendre : on parle de fr. 150.— et même plus. Les essaims seront précieux aussi et retrouveront le prix de fr. 20.— le kilo qu'ils avaient atteint dans les années 1918 à 1920. Il faut bien dire que tout a

augmenté aussi : le sucre, si rare et à ration si incomplète, le bois, la cire gaufrée, les fournitures diverses, etc.

Donc l'année se présente bien jusqu'ici. Mais prenons garde, ce n'est guère que quand le miel est dans les bidons... et même seulement quand il est payé que l'apiculteur peut se frotter les mains. Il peut survenir bien des mécomptes encore. Toutefois, et comme déjà dit, jouissons de ces belles journées où toute la campagne resplendit sous le soleil et où les cerisiers, poiriers sont d'immenses et merveilleux bouquets d'un blanc incomparable.

Mais ce développement peut être arrêté s'il survient une « rebuse », car les provisions ont fondu rapidement et les 5 kilos de sucre ne peuvent suffire à soutenir des populations fortes et affamées. Chez des négligents, on nous signale des ruches mortes de faim avec 4, 5 et même 6 rayons de couvain. Quelle triste chose que cette mort par famine ou par négligence.

Ce sera bientôt l'essor magnifique et musical des essaims. Comme chaque année, nous répétons : Prenez bien soin de ces nouvelles colonies. Malheureusement, cette année, il sera difficile de les nourrir copieusement, car il ne vous restera guère de sucre, nos autorités « nourricières » sont dans l'impossibilité de fournir ce qu'il nous faudrait. Il faudra, dans la plupart des cas, rendre ces essaims primaires à la souche, car les établir sur cire gaufrée, sans nourriture, est bien chanceux, puisqu'ils ne pourront trouver suffisamment de nourriture dans les prés devenus rares et dépourvus de ce qui faisait leur richesse et leur beauté autrefois. Les rendre à la souche donc, après avoir supprimé la vieille reine. Pour la trouver sûrement, ayez une feuille de zinc perforé que vous placez sur la hausse (ou le corps de ruche) de la souche et après avoir secoué l'essaim, vous apercevrez bientôt la majesté cherchant vainement à passer comme ses ouvrières, à travers cette paroi mystérieuse pour elle. Naturellement, il faudra surveiller soigneusement la sortie de l'essaim secondaire que l'on rendra aussi à la souche, mais le lendemain soir seulement après un séjour réfrigérant en cave obscure. On ne saurait en effet songer cette année à augmenter son rucher ; si triste que cela soit de faire ces opérations contre nature, il faut s'y résigner. Nos autorités doivent serrer pour les confitures, pour d'autres choses encore, on ne saurait les critiquer pour ce qu'elles nous rationnent fortement le sucre-abeilles. Il en est de même pour l'élevage des reines qu'il faut limiter à l'extrême, vu que les rations accordées dans ce but sont minimales et qu'elles doivent être justifiées et contrôlées par le président de section.

Si, par extraordinaire, vous avez des rayons de réserve, avec provisions, vous pourrez alors former des nucléi qui ne demandent pas autant de nourriture que des essaims ou des colonies à qui il faut tout donner. Ces nucléi forment de puissantes popu-

lations l'année suivante. Nous croyons que c'est, cette année, la façon la plus pratique et la plus avantageuse de profiter des fortes populations. A propos de ce mot « nucléi », sans pédanterie disons qu'il s'emploie fréquemment en faisant une faute. Nucléus est un mot latin dont le pluriel est « nucléi » sans s. Donc un nucléus, des nucléi. Mais pourquoi ne dirait-on pas simplement et plus clairement « noyau », ce qui est la traduction exacte du mot nucléus ? Suffit.

Le besoin d'eau de nos colonies a été si grand qu'elles ont fait baisser le niveau du lac Léman et que le débarcadère de St-Sulpice ne peut encore être desservi par les rares bateaux navigant sur notre beau lac. Espérons que nos amis genevois ne seront pas accusés de boire toute cette eau, ce qui, paraît-il, est une autre explication de la baisse extraordinaire du niveau du lac.

Mon cher débutant, si vous croyez devoir mettre la hausse de très bonne heure, ne négligez pas de la bien calfeutrer, en prévision des retours de froid. Les calfeutrages d'hiver sont discutables, mais ceux de cette saison sont indispensables, car même jusque dans les contrées les plus douces de notre pays, nous avons vu la neige tomber en mai et même fin mai. J'expérimente depuis trois ans un moyen d'empêcher totalement la reine de pondre dans la hausse et en même temps, par le même moyen, de protéger le nid à couvain des refroidissements néfastes lors des rebuses. Je n'en donne pas encore connaissance, désirant poursuivre encore les essais afin de ne pas avancer des moyens sujets à déception. Jusqu'ici, cela m'a parfaitement réussi.

Et maintenant lisez attentivement les communiqués, car il est inadmissible qu'étant membres de notre « Romande » vous ne soyez pas au courant des mesures, projets, concours, etc., travail de notre société. Ce sera peut-être moins palpitant que les communiqués des états-majors, mais plus reposant et d'une utilité plus immédiate.

St-Sulpice, 20 avril.

Schumacher.

A bâtons rompus

Après avoir vidé à moitié son verre, rempli d'un vin pétillant, le professeur R. Pur s'en prit au jeune E. Guillon qui paraissait faire quelques objections aux dires du régent A. Beille.

— On entend, dit-il, partout prôner actuellement le slogan à la mode : l'avenir est aux jeunes. C'est entendu, c'est l'évidence même, une vérité avérée, les jeunes d'aujourd'hui seront remplacés par les jeunes de demain, il y aura toujours des jeunes et des « moins jeunes » suivant l'expression d'un ironiste.

Nous nous sommes jadis également emballés, à l'époque de nos printemps en fleurs, pour certaines méthodes que nous avons reconnues par la suite comme étant peu pratiques et pas désirables du tout.

Les hommes dont les tempes grisonnent ont acquis au cours des ans une certaine expérience, dont profite la jeunesse actuelle. Ce sont les hommes

d'hier et d'aujourd'hui qui ont fait progresser l'apiculture d'une manière surprenante, qui ont établi des ruchers d'expériences, des statistiques, des laboratoires scientifiques pour la recherche des maladies et leur guérison, je m'arrête car la liste est longue de tout ce qui a été entrepris dans ce domaine.

On ne cesse de progresser, car il y a toujours un champ d'activité insoupçonné à connaître, la ruche n'a pas encore livré tous ses secrets.

Les routiniers qui ne veulent pas changer de méthode sont dépassés par les progrès accomplis. Cela ne veut pas dire que toutes les nouveautés prônées, surtout celles qui nous viennent de l'autre côté de l'océan, soient bonnes.

Elles peuvent être excellentes chez eux, mais ne pas s'accommoder à nos contrées. Autre peuple, autres mœurs ; autre race, autres coutumes ; autre pays, autres conditions.

Tous les plans Demaree et autres n'ont eu chez nous que des succès éphémères, car ils ne conviennent que pour les ruches basses, compliquées, à plusieurs étages. Nos régions trop habitées ne se prêtent pas à des manipulations excentriques qui apportent dans un rucher des perturbations telles que tout le voisinage est envahi d'abeilles furieuses. En outre, quelle somme de travail et de labeur tous ces plans procurent pour un résultat problématique.

Cherchons la simplification et la rapidité dans le travail, ne le compliquons pas.

Pourquoi, par exemple, enlever les toits des ruches chaque fois que l'on nourrit ou que l'on visite une colonie, ces toits que l'on ne sait trop souvent où entreposer. Les charnières servent à quelque chose, il en existe d'excellents modèles.

C'est une petite dépense à faire une fois pour toute qui se traduit par une économie de temps et de fatigue.

Et la question de l'alimentation des abeilles, que d'encre elle a fait couler. On préconise trop souvent des mixtures étranges pour composer le sirop à donner aux abeilles. Après les œufs battus en neige, les quatre céréales principales cuites pendant des heures et des heures, des tisanes diverses, on en vient maintenant au lait de vache.

L'estomac de notre insecte préféré n'est pas adapté à digérer toutes ces substances hétéroclites qu'on lui fait avaler, presque de force, en les mélangeant à des matières très fortement sucrées.

Ce qu'il faut à notre abeille, ce pourquoi elle a été créée, c'est le miel récolté au fond des corolles épanouies, à défaut un bon sirop de sucre, sans aucune adjonction, pour l'aider à passer l'hiver froid et rude, en remplacement des provisions que tout au cours de la belle saison elle avait amassées et qui lui ont été enlevées par leur avide propriétaire.

— Mon cher professeur, j'abonde entièrement dans vos vues, dit le régent A. Beille, il ne faut pas toutefois rejeter à priori toutes les nouveautés apicoles présentées. Un apiculteur digne de ce nom doit avoir assez de jugeotte et d'expérience pour voir très vite celles qui sont susceptibles de rendre service et celles qui, au contraire, ne valent pas la peine qu'on s'y attarde.

Pour aujourd'hui, je dirai à notre jeune collègue qu'on ne lit pas assez. Lire c'est s'instruire. Personne ne réussira en apiculture sans en connaître préalablement les éléments. Les « arriérés », je l'ai maintes fois constaté, sont des gens qui ne lisent pas. On attendait l'inspecteur, disent plusieurs. Oui, on l'attendait, mais pour lui faire faire l'ouvrage, et on reste souvent bien loin de lui quand il fait l'inspection du rucher. On n'assiste pas aux conférences, aux démonstrations pratiques organisées par les sociétés dont ils font partie, quand encore ils en font partie.

On doit lire et relire la « Conduite du rucher », on y trouve chaque fois quelque chose qui nous avait échappé. Lisons notre *Bulletin*, celui-ci est tout un cours d'apiculture. Rédigé avec logique et clarté, il contient tous les renseignements dont l'apiculteur débutant et celui qui ne l'est plus ont besoin dans la pratique.

Conservons soigneusement ces *Bulletins* en les faisant relier avec le très joli modèle de reliure bon marché de notre éditeur du journal, l'imprimerie de la Béroche, à St-Aubin. On aura ainsi une bibliothèque apicole magnifique qui fera plaisir et à laquelle on pourra sans cesse se reporter.

Une industrie vaut toujours ce qu'elle a coûté et le succès en apiculture ne viendra pas sans qu'on y mette du temps, de la constance et de l'intelligence.

Nini.



Culture fruitière et apiculture.

Le Dr. Fritz Kobel, de la station fédérale de Wädenswil, a fait dernièrement, à l'assemblée générale de la Société d'arboriculture de Langenthal et environs, une conférence très intéressante, aussi bien pour les apiculteurs que pour les producteurs de fruits. Nous relevons du compte-rendu de cette causerie quelques points qui pourront être utiles aux apiculteurs.

Le conférencier rappela tout d'abord les efforts entrepris ces dernières années par les producteurs, les industriels et les marchands pour substituer à la routine une réelle arboriculture. Ces efforts furent couronnés de succès, tant sous le rapport de l'amélioration des fruits de table que par l'élimination des variétés de peu de valeur et par l'introduction de nouveaux débouchés. Le cidre doux, par exemple, a remplacé la fabrication du schnaps.

Instruits par les constatations défavorables faites en Amérique par suite de la diminution du nombre des variétés, nos spécialistes furent amenés à revoir et à compléter les expériences concernant une bonne fructification. Il s'agissait de déterminer, pour chaque sorte importante de fruits, comment les différentes variétés devaient être groupées pour obtenir des résultats favorables. A cet effet, la station fédérale de Wädenswil entreprit, dès 1924, des expériences de grande allure ; par exemple, plus d'un quart de million de fleurs de cerisiers furent artificiellement fécondées au pinceau. En outre, la question du pollen et de son transport fut aussi examinée. Ces recherches et celles faites à l'étranger sur le processus de la fertilisation, la parthénogénèse, l'interfertilité, l'interstérilité, la stérilité du pollen, etc., se résument pratiquement comme suit : il doit être tenu compte de ces facteurs dans la

pratique ; les variétés très précoces ou très tardives risquent de n'être pas pollinisées, s'il n'existe pas, en même temps et à proximité, des variétés pouvant leur fournir le pollen fertile nécessaire.

Le transport du pollen par le vent est insignifiant ; ce sont les insectes qui en sont chargés et les abeilles y participent pour 80 % ; le reste incombe aux bourdons et aux abeilles sauvages. La construction de l'abeille la prédestine au transport du pollen. Elle vit en colonies nombreuses, prêtes au travail au premier printemps ; la fixité de la fleur lui est utile. Le rendement définitif prouve que l'utilité des abeilles pour l'arboriculture est dix fois supérieure au produit direct de l'apiculture, miel et cire. L'attribution officielle de sucre aux apiculteurs doit être considérée en tenant compte de ce fait : elle est nécessaire et équitable.

La culture fruitière est pratiquement impossible en Suisse sans l'apiculture ; d'autre part, la floraison des arbres fruitiers est utile à l'apiculteur, pour autant que la saison soit favorable. L'expérience montre que la pollinisation par les abeilles est possible jusqu'à 600 ou 700 mètres de la ruche et que la distance la plus avantageuse entre l'arbre qui doit fournir le pollen et celui qui doit le recevoir semble être de 60 à 70 mètres. On peut admettre, en tenant compte de la concurrence de la dent-de-lion, que deux ruches par hectare de verger doivent suffire, à condition qu'elles soient judicieusement réparties, aussi bien dans l'intérêt du transport du pollen que pour l'utilisation du nectar.

Le producteur de fruits aura presque toujours avantage à s'adresser à un apiculteur pour le transport d'abeilles dans ses vergers au moment opportun, plutôt que d'acheter lui-même des ruches. C'est ainsi que font les grands producteurs américains et ils s'en trouvent bien. Les colonies sont conduites dans les plantations juste avant la floraison, après le traitement contre les parasites ; elles sont reprises dès qu'elles ne sont plus nécessaires. L'apiculteur prend toutes mesures utiles pour éviter les piqûres à l'arboriculteur et à son personnel ; dans l'intérêt de tous deux, il ne doit fournir que de fortes colonies.

L'arboriculture et l'apiculture sont étroitement interdépendantes et profitent l'une de l'autre ; il serait puéril de rechercher quelle est celle qui retire le plus de profit de l'autre. Elles doivent se soutenir mutuellement. La protection des abeilles est le premier devoir de l'arboriculteur comme de l'apiculteur. L'apiculteur est intéressé à la santé des arbres, mais il ne faut pas que les insecticides soient appliqués au moment de leur floraison ou de celle de la dent-de-lion, ou en plein midi. Le producteur de fruits doit, comme l'apiculteur, protéger les porteurs de pollen et planter, où c'est possible, des noisetiers, des saules, etc. Il devrait être entendu qu'aucune location ne sera exigée de l'apiculteur qui transporte ses abeilles dans un verger ; aux Etats-Unis, ce sont les planteurs

qui indemnisent les apiculteurs et payent en général un dollar pour chaque colonie transportée dans leurs plantations.

Celui qui ne considère pas uniquement le profit apprécie à leur juste valeur ces deux activités, arboriculture et apiculture. Il découvre dans la nature de nombreux rapports intéressants qu'il apprend à observer et qui le font réfléchir.

J. Magnenat.

(D'après le compte-rendu d'une conférence du Dr. Kobel.)

A propos d'un « Echo »

L'article « Les abeilles et le froid », paru dans les « Echos de partout » du *Bulletin* de mars 1942, nous donne l'occasion de faire part aux lecteurs du journal des observations et des expériences que nous avons faites ces derniers mois sur l'hivernage.

L'auteur fait certainement erreur en disant que les abeilles ne produisent pas de chaleur. De nombreuses expériences ont été faites à ce sujet. Des prises de température à l'intérieur de ruches ont permis de constater des sauts de température allant jusqu'à 20° et cela en raison inverse des variations de températures extérieures. Qui donc produirait cette chaleur sinon les abeilles ?

Ceci admis, pourquoi ne pas donner aux abeilles une ruche dont les parois retiennent cette chaleur au lieu de la laisser filtrer à l'extérieur. Qui de nous, par ces froids, aimerait habiter une maison dont les murs seraient un mince galandage ?

Pour nous convaincre nous-mêmes, nous avons tenté l'expérience suivante : nous avons pris deux ruches, une construite avec des parois doubles séparées par un isolant (épaisseur totale 5 cm.), l'autre avec des parois simples de 2,5 cm. Nous avons chauffé ces deux ruches (vides d'abeilles) avec des lampes électriques. Grâce à des thermomètres qui permettent la lecture à distance, nous avons pu suivre heure par heure l'élévation de température. Alors que dans la ruche à parois doubles isolées la température est montée jusqu'à 21°, dans la ruche à parois simples elle n'a jamais dépassé 17°, l'air extérieur restant aux environs de 10°. Les abeilles devront donc chauffer davantage cette deuxième ruche pour l'amener et la maintenir à la température qui leur est nécessaire.

Comme en toutes choses, l'exagération est mauvaise. L'apiculteur américain a commencé par trop isoler les parois de ses ruches, avec ce résultat que le soleil n'avait plus aucune influence sur la température intérieure et les abeilles trompées n'osaient pas sortir pour leur vol de propreté, ni se déplacer à l'intérieur de la ruche. Il est alors allé d'un extrême à l'autre en adoptant des ruches à parois simples. Il a ainsi obtenu un moins mauvais

résultat, mais pas vraiment le meilleur qu'il pouvait atteindre. Il est vrai que nous ne connaissons pas le climat sous lequel hivernent ses ruches.

A ce sujet, nous avons fait une autre expérience : au lieu de chauffer électriquement les deux ruches, nous les avons placées au soleil. La température intérieure des deux ruches a atteint le même maximum.

La ruche à parois simples a atteint le maximum plus rapidement, mais la chute de température a aussi été beaucoup plus rapide : dix heures après qu'elle eut commencé à baisser, la température intérieure était identique à la température extérieure.

Dans la ruche à parois doubles isolées, la température intérieure n'est jamais redescendue, au cours de vingt-quatre heures, au même niveau que la température extérieure.

Il y a bien des années déjà que Root lui-même a déconseillé l'usage des caisses pour l'hivernage et qu'en revanche il recommande celui de ruches à parois doubles isolées.

Un autre avantage de cette ruche est qu'elle supprime la condensation puisque celle-ci ne peut avoir lieu que contre une paroi froide et que la surface intérieure d'une paroi double reste chaude.

Il est vrai que logées dans une ruche à parois simples, les abeilles sortent plus tôt qu'avec la paroi double, mais ceci est un mal plutôt qu'un bien, car ainsi elles sortent alors que l'air est encore trop vif pour leur permettre de voler et rapidement elles tombent paralysées par le froid.

D'autre part, l'expérience que nous avons décrite plus haut prouve bien que l'action du soleil est aussi grande sur la ruche à parois doubles, mais elle se fait sentir plus tard quand l'air est assez chaud pour que les abeilles puissent sortir sans danger.

Les quelques réflexions ci-dessus nous ont été suggérées par l'article mentionné au début, et nous avons tenu à donner un aperçu sur les expériences que nous avons tentées. Nous serions très heureux de fournir de plus amples détails à leur sujet, comme aussi d'entendre critiques et objections. N'est-ce pas là le meilleur moyen d'aller de l'avant ?

J.-P. Cuénod & Cie, apiculteurs, Blonay.

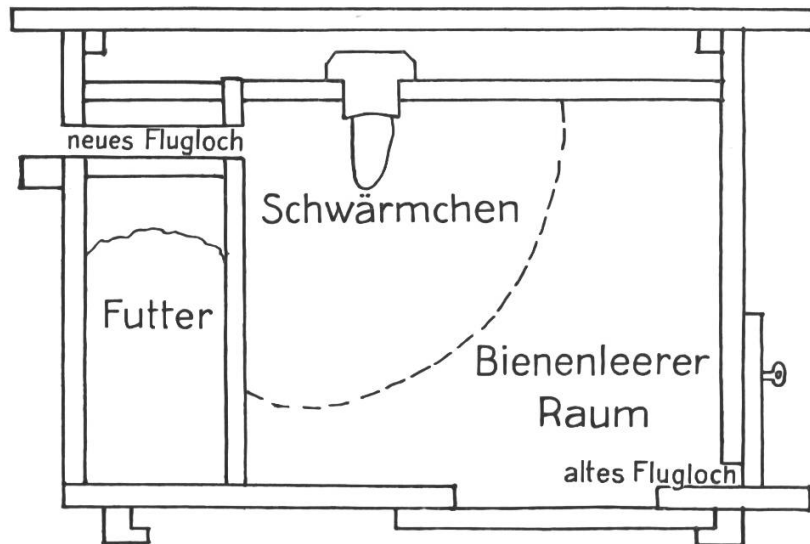
Le trou de vol au travers du nourrisseur

par H. Kilchenmann, Grünau, Wabern (Berne)

L'année dernière, vers le milieu de juillet, des circonstances spéciales m'engagèrent à entreprendre un élevage tardif. La fécondation des reines ne pouvait ainsi avoir lieu qu'au début d'août seulement. Je ne pus utiliser que quatre des majestés venues au monde. Les huit autres furent perdues, soit parce qu'elles furent

tuées au berceau, soit par le pillage des ruchettes. Je voyais tout le temps des pillardes rôdant autour de ces ruchettes.

Je lus alors l'article de Mgr F. Adamec, paru dans la *Blaue* de juillet 1940¹, et traitant du nourrissement des colonies par le trou de vol. Le trou de vol, en effet, est la porte du logis des abeilles. C'est par là que s'accomplit toute vie, aussi cette porte est-elle l'objet de toute la sollicitude des abeilles. Mais, si l'on administre les provisions à une toute autre place de la ruche,



Caissette d'élevage modifiée
(trou de vol placé dans le voisinage des provisions).

Neues Flugloch : trou de vol nouveau.

Altes Flugloch : trou de vol ancien.

Futter : provisions.

Schwärmchen : nucléus.

Bienenleerer Raum : espace sans abeilles.

nous forçons les abeilles à s'orienter autrement, nous détournons leur attention, si bien que le trou de vol ne se trouve plus suffisamment gardé et c'est la raison pour laquelle beaucoup de colonies deviennent peut-être victimes du pillage.

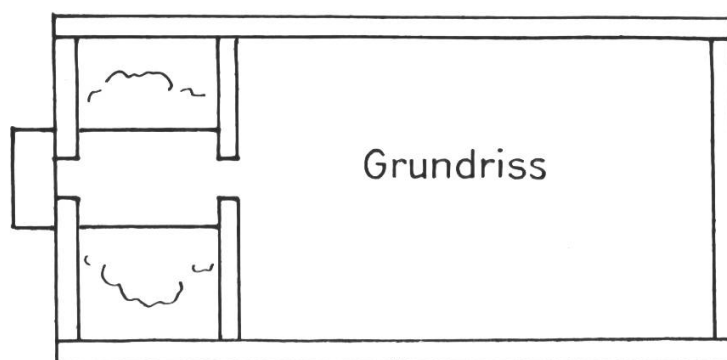
Des douze reines sur lesquelles je fondais tous les espoirs, j'en avais perdu huit ! J'en vins à me demander si leur perte ne provenait pas du fait que le trou de vol des ruchettes d'élevage était mal placé. Ce trou de vol ne devrait-il pas être établi dans le voisinage du nourrisseur même ?

Aussitôt décidé à tenter l'expérience, je mis en route un nouvel élevage qui me procura huit magnifiques reines. Quatre d'entre

¹ Mgr Franz Adamec, que M. le Dr Morgenthaler qualifie de « bon génie de l'apiculture en Moravie », préconise carrément le nourrissement des abeilles par le trou de vol. Il développe ses arguments dans l'article cité. Si on le désire, « on » en fournira également une traduction résumée. Cette opinion mérite réellement discussion.

elles furent logées dans des ruchettes transformées : trou de vol ordinaire fermé ; un autre trou de vol, d'environ 12 mm. de diamètre, pratiqué au travers du nourrisseur, simplement percé, et conduisant jusqu'aux petits cadres. Par-dessus la nourriture, je fixai une liste servant de passage. Au-devant de la ruchette, je clouai une petite planchette de vol.

Les reines furent donc élevées et voyez : à la fin d'août, je pus prélever les quatre reines fécondées des quatre ruchettes ainsi transformées, tandis que les quatre autres, logées dans les ruchettes normales, furent de nouveau perdues.



Plan de la ruchette (d'élevage).

Mes présomptions se trouvaient ainsi vérifiées. Les trous de vol par le nourrisseur furent toujours bien pourvus d'abeilles en garde, si bien qu'aucun pillage ne pouvait survenir. Devant les autres ruchettes, par contre, peu d'abeilles et batailles continues.

Les deux croquis montrent comment j'ai résolu la transformation indiquée. On pourrait tout aussi bien, naturellement, munir le trou d'un tuyau qui atteindrait le nid à couvain. Chaque apiculteur résoudra à sa manière la difficulté, à la vérité pas très considérable.

Et maintenant, que l'on fasse des essais dans ce sens au cours de la campagne prochaine. Si cette petite transformation des ruchettes d'élevage suffit vraiment à éviter les pertes de reines, lesquelles, ne l'oublions pas, coûtent du temps et de l'argent, ces lignes auront atteint le but qui leur était assigné.

Blaue, avril 1942.

Le traducteur : *Ed. Fankhauser*.

Pesées des mois d'octobre 1941 au mois de mars 1942

	<i>Diminutions</i>
<i>Genève-Ville</i> : du 29 octobre au 28 février	2 kg. 950 ?
<i>Le Locle</i> : du 15 décembre au 15 mars	4 kg. 200
<i>Monthey</i> : du 1er octobre au 1er avril	9 kg. 400
<i>Dombresson</i> : du 1er novembre au 1er mars	5 kg. 900

	<i>Diminutions</i>
<i>L'Etivaz</i> : du 20 novembre au 2 mars	5 kg. 500
» du 2 mars au 2 avril	3 kg. 500
<i>Château-d'Oex</i> : du 7 septembre au 1er novembre	2 kg. 100
» » du 13 novembre au 21 mars	5 kg. 600
<i>Marnand</i> : du 1er décembre au 31 mars	8 kg. 750
<i>Vendlincourt</i> : du 1er octobre au 31 mars	7 kg.
<i>Delémont</i> : du 15 novembre au 15 avril	10 kg.

Le long et rigoureux hiver, qui vient de nous quitter, a sans doute laissé bien des souvenirs aux apiculteurs. On me signale de partout des pertes causées par la dysenterie, provenant d'un nourrissage tardif sans doute, ou de pertes de reines durant l'hiver. Beaucoup de colonies aussi sont mortes de faim. L'automne dernier, alors que l'on nourrissait, les bonnes reines se remirent à pondre fortement. Une partie du sirop donné a passé au couvain. Alors que l'on croyait avoir terminé le nourrissage, il fallut recommencer pour compléter les provisions. C'est sans doute ce que bien des apiculteurs ont oublié de faire.

Les fortes chutes de neige ont aussi, je pense, empêché, dans bien des stations de pesages, d'approcher les ruches sur bascules placées en plein air. Dans bien des localités, la neige recouvrait si bien les ruches que les skieurs passaient sur celles-ci sans se douter que sous leurs planches dormaient des milliers de petits êtres qui attendaient la fonte de leur couverture pour affronter avec un bel élan une bonne et heureuse campagne apicole.

D'après les résultats ci-dessus, la consommation a été normale, malgré le long hiver. Je me permets de prier tous les détenteurs de bascules de bien vouloir me faire parvenir chaque mois, à partir du 1er mai, les résultats des pesées. Surveillez vos colonies, car les provisions diminuent rapidement.

Delémont, le 15 avril 1942.

J. Walther.

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

MARS 1942

Prix moyens suisses

*(Communiqués par le Service du Contrôle des prix
du Département fédéral de l'économie publique.)*

Montreux	6.50	Coire	6.75
Aigle	6.50	Bellinzona	6.70
Yverdon	6.50	Lugano	6.73
Payerne	6.50		
Le Locle	6.50		
Lenzbourg	6.75	Prix moyen suisse	6.60

L'homme à la bretelle

Il était instituteur et apiculteur dans une petite ville voisine du Léman. Un brave homme s'il en fut. Il fit cependant deux erreurs au cours de sa vie. La première, de pratiquer l'élevage des abeilles en commun avec un confrère demeurant assez loin, mais dont les colonies étaient installées dans les environs du champ de travail du pédagogue. Au début, la petite association allait assez bien. Cet ami Charles, étant sur les lieux, mettait tout son cœur au service de la cause commune. Ce qui devait arriver, arriva. Le monsieur éloigné profita de l'enthousiasme du régent débutant et lui laissait faire les trois quarts de la besogne. Ils avaient acheté un petit chariot muni d'un timon, avec une traverse à bascule à l'extrémité. Force était de tirer ou de retenir par parts égales, pour éviter des zig-zags ! Ce manège ne convenait rien tant au citadin, porteur de frac, qui suggéra l'idée de fixer une corde avec bretelle au char. Le pauvre régent l'accrocha à son épaule et hue ! dia ! pendant que les fines mains de la capitale soutenaient tout juste le timon. Ce fut la principale cause de l'acte final. Un beau soir, en menant les bonbonnes de sirop, la moutarde monta au nez de l'homme de peine. L'explosion éclate. Il paume sa bretelle en l'air : « Allez au diable avec votre berline ! De votre association, j'en ai plein le dos. La peine toute pour moi et les bénéfices à deux. Fini, fini ! » Et c'est ainsi que se terminent les neuf-dixièmes des associations apicoles. Un conseil d'ami : Rendez service à l'occasion, mais chacun à son affaire.

J'ai fait mention, au début, de deux erreurs commises par Charles. Voici la seconde : Il eut pendant quelques jours la visite d'une jeune Parisienne, pétillante d'esprit. — « Monsieur C., j'aimerais voir de près une de vos ruches et la vie des abeilles. » — « A votre service, je vais justement là-haut, depuis 4 heures. » Il sort des cadres, montre les faux-bourçons, les ouvrières... Un cri perçant, et une fuite éperdue. Charles se trouve seul, tout penaud, ahuri ! Au repas du soir, tout le monde se trouve réuni. — « Ah ! voici ma Parisienne retrouvée. Qu'est-ce qui vous a pris pour me laisser en panne au milieu de mes explications ? » — « Eh ! parbleu, j'ai été piquée. » Et voici la maladresse annoncée plus haut. — « Il fallait me le dire, j'aurais ôté l'aiguillon. C'est la première chose à faire. Était-ce au pied, à la tête ? » — « A moitié chemin, alors, vous comprenez, merci pour l'intention... » Un malicieux sourire chez la jeune fille, pendant que le pauvre Charles, embarrassé, confus, se hâtait de changer de sujet.

H. Berger.

La réponse véritable et bien parisienne fut : « Eh ! bien, M. Corthésy, où la cuisse perd son nom ! »

Dons reçus

Bibliothèque : Eug. Rapp, Eschlikon, fr. 2.—. A. Ferrari, Vevey, 1 vol. Fermes expérim. (rapports) Canada, 4 vol. de Hollar : Etudes de la nature. Gendre Félix, Fribourg, fr. 2.—.

Entr'aide : Gendre Félix, Fribourg, fr. 5.—. Hæsler L., St-Aubin (Neuch.), fr. 5.—.

NOUVELLES DES SECTIONS

Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Caisse d'entr'aide du noséma.

Les membres de la Caisse d'entr'aide du noséma sont convoqués à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 23 mai, à 16 heures, au Casino, à Fleurier.

Ordre du jour : Répartition des primes aux sinistrés.

Le Comité.

Côte Neuchâteloise

La prochaine assemblée est convoquée pour le dimanche 10 mai, à 14 h. 30, à Bevaix, au Restaurant du Cygne. Des questions professionnelles intéressantes y seront examinées. La propagande par le numéro spécial du *Bulletin* fera l'objet d'un examen spécial ; la visite des ruchers bien connus de la région fournira à tous l'occasion de s'instruire. C'est donc une réunion à ne pas manquer. Invitez les apiculteurs isolés à s'y rendre avec vous et faites en sorte qu'ils y soient gagnés à la cause de la solidarité.

Le président.

Section du Val-de-Travers

La section du Val-de-Travers est convoquée pour le samedi 23 mai au Casino de Fleurier.

L'horaire des trains n'étant pas encore connu, l'ordre des séances sera le suivant :

1. *Assemblée des assurés à la Caisse d'entr'aide du noséma* à 16 heures. Tous les apiculteurs peuvent assister à la séance, seuls les assurés sont autorisés à voter.

2. *Assemblée de la section* à 17 heures, même local. Si le Comité de la Romande fait droit à notre demande, nous pourrions fêter nos vétérans.

3. *Séance du Comité cantonal.*

Le sort a désigné notre région pour le concours des ruchers. S'inscrire sans retard auprès du président.

Montagnes neuchâteloises

Dimanche 29 mars, à la Croix-Fédérale du Locle, nos membres étaient invités à une conférence donnée à l'occasion par M. Ch.-E. Perret, avec sujet : Rapport entre les phénomènes atmosphériques et la production du nectar.

M. Perret nous fait remarquer les différentes sécrétions de nectar par rapport à l'insolation des mers et de la terre et l'évaporation des eaux qui retournent à cette dernière sous formes de précipitations.

Ensuite notre conférencier, par de petites expériences barométriques, nous démontre l'existence de la pression atmosphérique de 76 cm³ au niveau de la mer pour diminuer à 2 cm³ à l'altitude de 39,000 mètres, dernières révélations des ballons-sondes stratosphériques, de la baisse de la température de 1 degré

environ par 100 mètres d'altitude, ainsi que de la composition de l'air normal (21 % oxygène, 78 % azote, 1 % vapeur d'eau et acide carbonique). L'air peut contenir en effet de 1 à 33 dcm³ pour 1000 dcm³ de vapeur d'eau.

Notre conférencier nous montre à se servir de l'hygromètre qui peut mesurer immédiatement l'humidité de l'air, ainsi que tous les appareils mis obligeamment à disposition de notre section par la Romande, anémomètre, barographe, etc.

Il sera très intéressant de faire des constatations et de se rendre compte des conditions atmosphériques les plus favorables à la sécrétion du nectar. Merci à M. Perret pour son scientifique exposé et merci sincèrement à notre chère Romande.

Mai. Réunion au rucher de M. Tissot, Les Bulles. Rendez-vous des participants : Restaurant des Rochettes. Venez nombreux. *Th. B.*

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 11 mai, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : Quelques moyens pour éviter l'essaimage.

Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale le samedi 9 mai, à 20 h. 15 précises, au Café du Midi, Grand-Pont 14.

Objet : Que faire cette année des essaims ?

Le Comité.

Section des Alpes

Convocation.

L'assemblée générale de printemps aura lieu le *14 mai 1942, soit le jour de l'Ascension, à Territet, à 14 heures*, dans la grande salle du Café Mounoud.

Ordre du jour : 1. Admissions de nouveaux membres ; 2. Rapports du président et des délégués à la F. V. A. et à la S. R. A. ; 3. Course d'été ; 4. Communications du Comité ; 5. Discussion libre sur l'hivernage, l'état des colonies, l'état sanitaire, etc. ; 6. Propositions individuelles ; 7. Visite de ruchers dans les environs ; en cas de mauvais temps, causerie sur l'essaimage et sa limitation.

Le Comité recommande une fois de plus de penser au recrutement et remercie ceux qui s'y dévouent. Les « apports sur le bureau » éventuels sont à annoncer d'avance au président.

Le présent avis tenant lieu de convocation, nous prions chacun de réserver la journée du 14 mai et de la rappeler à l'occasion aux collègues. Une assemblée générale doit être nombreuse et agissante.

Du 15 avril 1942.

Pour le Comité : *A. Porchet*, secrétaire.

Réunions des groupes.

A ce jour, six des groupes constitués ont tenu leur première séance. Partout, la rencontre fut aussi charmante que fructueuse. Les jeunes sont venus en nombre et chacun est rentré enchanté de l'initiation reçue de manière aussi directe. Le programme de travail établi, de caractère vraiment pratique, a pu être suivi. On apprend réellement quelque chose et cet enseignement mutuel se révèle le meilleur qui se puisse concevoir. Il est seulement regrettable que les collègues ne prêtent pas une attention suffisante, ne lisent qu'imparfaitement la rubrique : Nouvelles des sections. Ils la lisent bien, peut-être, mais l'oublient ensuite et trop vite. Cette innovation, qui porte en germe les plus heureux effets, effets que l'on escompte fermement, n'a pas encore reçu la diffusion nécessaire et qu'elle mérite. Il faudra jouer plus fort du tam-tam. *Ed. F.*

Société d'apiculture du Gros de Vaud

Réunion d'été le dimanche 3 mai, à Fey, dès 13 heures.

Visite de ruchers. Démonstrations sur l'élevage des reines. Partie familière.

Le Comité.

Section d'Erguel-Prévôté

L'assemblée annuelle a eu lieu le 29 mars 1942, à Sonceboz, sous la présidence de M. Wiesmann.

La séance est ouverte par le rapport présidentiel sur la marche de la section pendant l'année écoulée. Ce rapport nous apprend que la société compte à ce jour 299 membres. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de M. Arthur Ramser, de Tavannes, décédé dernièrement.

Il est recommandé à tous les apiculteurs de payer sans tarder la cotisation à la Caisse loque. La contribution de 20 ct. par ruche peut être versée sans frais sur le compte de chèques postaux IVa 427, à Orvin. (Caissier : M. Ernest Meyrat.)

La cotisation à la section reste fixée à fr. 8.— par an pour 1942. Les comptes de 1941 sont acceptés sans observation et décharge est donnée au caissier. La fortune de la section se monte à fr. 3287.41, en augmentation de fr. 410.— sur l'exercice précédent.

Une visite du rucher de M. Otto Lerch, à Jeanbrenin, aura lieu dans le courant de juin. M. Lerch s'occupe de l'élevage de reines et nous fera une démonstration pratique.

Des réunions de groupes auront lieu à La Heutte, Cortébert, Le Fuet, Malleray et Crémines. Le Comité se chargera d'en fixer les dates qui seront publiées dans le *Bulletin*.

M. Alfred Paroz est désigné comme délégué à la prochaine assemblée de la Romande.

M. Wiesmann donne connaissance d'un projet de règlement tendant à la création d'une caisse d'entraide pour la lutte contre le noséma. Ce règlement, élaboré par le Comité de la Jurassienne, sera présenté à la prochaine assemblée générale des sociétés d'apiculture du Jura qui aura lieu dans le courant de l'été à Moutier.

M. Léon Gindrat reçoit le gobelet de la Romande pour ses trente-cinq ans d'activité dans la société, tandis que MM. Henri Girod, de Reconvilier et Glauser, de Sonvilier, reçoivent un diplôme de la section à l'occasion de leur vingt-cinquième année de sociétariat. Qu'ils soient félicités ici pour leur fidélité à la cause de l'apiculture.

Diverses questions soulevées dans les imprévus n'ont pas l'heur d'enthousiasmer l'assemblée. Nous estimons qu'il n'est pas tenu suffisamment compte de l'invitation de notre président recommandant d'être aussi bref que possible. Certains rapports étaient beaucoup trop longs et donnaient l'impression d'être des improvisations. Malgré cela, l'assemblée se sépare dans une atmosphère de franche cordialité.

T.

Le Comité a fixé les dates des réunions de groupes pour la saison 1942 comme suit :

La Heutte le 17 mai, Jeanbrenin, chez M. Otto Lerch, le 7 juin (on s'y rend à pied en une heure environ depuis Tramelan et Corgémont), Crémines le 28 juin, Cortébert le 12 juillet, Le Fuet le 26 juillet et Malleray le 23 août.

Prière de noter et ne pas oublier ces dates et d'inviter à ces intéressantes réunions les apiculteurs de votre entourage se tenant encore à l'écart de l'association.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Réunion pratique, dimanche 31 mai, à 14 heures, à Boncourt ; rucher O. Gatherat.

Société d'apiculture de la Glâne

L'assemblée générale annuelle de la Société d'apiculture de la Glâne s'est tenue à l'Hôtel du Lion-d'Or, à Romont, le dimanche 29 mars. Les 160 apiculteurs présents ont suivi avec beaucoup d'intérêt la séance administrative dirigée par M. Jules Pugin, président. Ils ont ensuite entendu une remarquable conférence sur les « Travaux du printemps au rucher » faite par M. l'abbé Gapany, le distingué président de la Société romande d'apiculture. Le sujet traité, toujours nouveau quoique souvent répété, n'aura pas manqué de ranimer, dès le début de la nouvelle campagne apicole, le zèle des éleveurs d'abeilles.

Les participants eurent encore le plaisir d'entendre la parole élégante de M. le préfet Bondallaz qui honorait l'assemblée de sa présence. L'orateur souligna plus particulièrement les qualités du bon apiculteur acquises en partie au contact des fabuleuses filles d'Aristée : la patience, la diligence et la persévérance, le goût du travail bien fait, l'esprit d'économie et de solidarité. Il conseilla à ses auditeurs attentifs et disciplinés de les appliquer dans toutes les branches de leur activité.

L'apiculture réalise, en pays de Glâne, des progrès réjouissants.

NOUVELLES DES RUCHERS

Dr C. Julliard. — Genève, 34, Avenue Peschier, le 25 mars 1942.

Je sais que vous aimez qu'on vous donne des nouvelles des ruchers et je viens, en vous indiquant comment mes abeilles ont hiverné, vous demander un petit conseil.

L'hivernage a été particulièrement bon cette année. Une rapide visite il y a quelques jours m'a montré que, sur dix ruches, j'en ai six qui ont déjà des populations tellement fortes qu'il ne reste plus qu'un seul cadre non garni à chaque extrémité de la colonie. J'ai rarement, très rarement vu, dans les années d'autrefois, des colonies aussi fortes au printemps. Trois autres sont moyennes et une seule est faible. J'ai même une ruche de paille, dont le capot n'était pas encore bâti en été dernier, que je n'ai pas nourrie, pensant qu'elle périrait cet hiver et qui a très bien passé l'hiver, à mon grand étonnement.

J'avais prélevé la récolte le 15 juillet l'été dernier et laissé la récolte d'été comme provision, avec appoint en août (pour les ruches Dadant).

Les sorties ne sont pourtant pas très nombreuses depuis qu'il ne gèle plus, mais il semble que ce froid continu et régulier a bien convenu aux abeilles.

Je connais un apiculteur de ma famille qui a fait la même observation avec quatre colonies.

Aussi me voilà un peu embarrassé. Quand faudra-t-il mettre les hausses ? J'attendrai que les ruches soient pleines, mais il semble que cela ne saurait tarder. Jamais je n'ai envisagé de placer les hausses aussi tôt. A partir de quel moment peut-on le faire sans inconvénient si on veut tâcher d'éviter l'essaimage ?

A première vue, l'année s'annonce bien pour les abeilles, ce qui est une petite consolation pour tout ce qui s'annonce mal !

J'espère que dans votre région les choses se passent aussi bien et en vous remerciant d'avance de vos bons conseils, toujours utilement lus dans le *Bulletin*, malgré vingt ans d'expérience, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

Georges Contesse. — Daillens, le 8 avril 1942.

N'ayant pas encore mis le nez dans mes ruches ou plutôt les doigts, je ne puis encore à cette date vous donner des renseignements sur l'état de mes colonies ; elles ont l'air de ne pas avoir trop mal passé l'hiver, à part quatre de mes meilleures que j'ai déjà trouvées mortes de faim le 24 février, avec

deux rayons de superbe couvain. Pour un vétéran de quarante-sept ans de pratique..... ce n'est pas très A vous le soin, chers collègues apiculteurs, d'ajouter le mot que ma plume n'a pas voulu écrire. Je ne suis pas le premier fautif, ce qui me console.

A. Vuille. — La Chaux-de-Fonds, le 13 avril 1942.

Voici cinq semaines que nous avons le beau temps. Il fait un très bon temps pour nos abeilles, bonnes populations et beau couvain ; la nourriture sera à surveiller d'ici peu. Il y a petit apport sur les champs de crocus. La campagne est blanche par place, comme s'il y avait de la neige, mais la bise est un peu froide. Nous avons bon espoir pour la campagne qui commence.

A. Porchet, Vevey. — Rucher de La Biolayre, Carrouge, le 15 avril 1942.

Le 11 courant, j'ai fait la visite générale. L'hivernage a été normal, même bon ; aucune perte, pas d'orphelinage, ce qui est heureux. Une ruche fait des préparatifs d'élevage maternel pour se donner une remplaçante.

Mes colonies n'ont rien d'extraordinaire ; elles sont de force moyenne toutes, deux faibles mises à part qu'il faudra peut-être réunir.

Cette première quinzaine d'avril a été favorable à l'élan des colonies ; il y a de fort beaux cercles de ponte sur 4, 5 ou 6 rayons. Les vivres, de ce fait, sont mis fortement à contribution, ce qui m'a obligé de nourrir partout à titre préventif.

Aurais-je ce printemps des ruches prêtes pour la floraison des arbres fruitiers et des dents-de-lion, et les abeilles pourront-elles en user largement ? Mystère, mais confiance et espoir.

Marc Durniat-Vurlod. — Les Caudreys, Le Sépey, le 16 avril 1942.

J'ai mis le nez dans mes ruches le 13 avril, première visite cette année. Satisfaction entière, hivernage réussi, sur onze ruches une seule de faible, toutes 4 à 5 cadres de couvain, grande consommation due au froid qui s'est prolongé très tard. Malgré la grande réclusion de cet hiver, tous les espoirs sont permis, au temps et aux fleurs de faire le reste.

A VENDRE

1 pépinière 27 cadres D.-B. pour 7 nuclei ; 1 ruchette 9 cadres D.-B. pour 2 nuclei ; 1 ruchette 13 demi-cadres pour 2 nuclei. Georges Schmid, La Rançonnière par le Col-des-Roches (Ct. Neuchâtel).

La publicité

dans le « Bulletin de la Société Romande d'Apiculture » **porte et rapporte beaucoup.**

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

CHARLES BIGLER

Martherenges sur Moudon - Téléphone 9.56.80

RUCHES D.-B. et D.-T. complètes avec coussin-nourrisseur, la pièce fr. 55.—. Cadres non-montés 1er choix, la pièce fr. 0.32, les 50 pièces fr. 15.—, les 100 pièces fr. 28.—.

Ernest Nicole

Fabricant

Chézard Tél. 7.12.69

Maximum de points pour la construction, concours du rucher 1935

Tous les articles en bois pour l'apiculture

RUCHES D.-B. et D.-T.

Travail soigné

Essaims naturels

de pure race italienne, garantis sains, seront disponibles au commencement du mois de mai. S'adresser à

VOSTI SILVIO

Apiculteur

TENERO (Tessin)

Envoi contre remboursement, port en plus. Emballage à retourner de suite et franco.

A VENDRE quelques **ruches** D.-B., bon état, vides, pas de maladie, ainsi qu'un **cérificateur solaire**.

Edm. Delabays, Malessert/Sorens (Frib.)

Aug. LASSUEUR, Onnens

Du 15 mai au 15 septembre:

Reines de choix, fécondées

„STOP“ garde les essaims, prend les mâles, garde la reine

Prix franco: Fr. 5.—

ACHÈTE **ESSAIMS**. Conditions sous 1234, Service des annonces du *Bulletin*, Corcelles (Ntel).

Une dizaine de **ruches** D.-T. vides, usagées et saines, à vendre.

Ch. Thiébaud, Corcelles (Ntel).

J'ACHÈTERAIS

3 RUCHES

en bois, modernes, avec hausses éventuelles, habitées ou 3 essaims.

A. Pilet, Chemin Verdonnet 30, La Sallaz, Lausanne.

CIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrier, à grandes cellules et cellules normales
Nombre de cellules pour couvain: 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820 Nombre de cellules pour hausse (sections): 660, 820, à feuilles minces. Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons. Prospectus sur demande.

J. HÄNI, SENNIS, GÄHWIL (ST-GALL)

OCCASION A vendre

8 ruches vides

Dadant-Blatt, usagées, mais propres et en bon état. Fr. 15.— pièce, avec hausse bâtie.

S'adresser à **Ed. Stauffer, prof.**, Succès 19^a, La Chaux-de-Fonds.

RUCHES et RUCHETTES D.-B.

Feuilles gaufrées „BROGLE“

et matériel apicole

M. Gisiger, Berlincourt.

A VENDRE, cause imprévue, **rucher-pavillon** contenant 11 colonies. Ruches D.-B., système Lienher. *Ernest Rätz, Fleurier.*

Pour cause d'âge, on offre à vendre **un maturateur** de 100 kg., 30 à 40 **cadres** hausse bâtis, **ruches** vides en bon état, **cadres** bruts, etc.

S'adresser *Fontannaz, Les Crétasses* sur Ollon.

La Station apicole d'Ogens

remercie tous ceux qui lui ont adressé des demandes, auxquelles il lui a été impossible de donner suite vu leur grand nombre.

ESSAIMS

Suis acheteur d'essaims du mois de mai, début juin, au prix du jour.

S'ad. par carte postale à **Henri Nicolet, Industrie, Les Ponts**, ou téléphone depuis le 15 mai, à Martel-Watch.

REINES 1942

pendant toute la saison, marquées, avec cage d'introduction, fr. 8.50, franco. Fécondation et bonne arrivée garanties.

Th. Wehrli, Arare, Genève.